

| Tests et mesures d'éviction pour les professionnels en ES/EMS   |                           |               |               |  |   |
|---|---------------------------|---------------|---------------|--|---|
|   | Mesures initiales         |               |               | Levée Eviction   |   |
|   | CAT immédiate             | Résultat Test |               |  | CAT suite résultat du test  |
| Cas possible (symptomatique)  | Eviction* et test RT-PCR  | PCR+          | Cas confirmé  | Maintien éviction  | 7 jours après le début des symptômes (reprise du travail le 8ème jour si disparition fièvre et amélioration état respiratoire depuis au moins 48h)<br>Et respect des mesures barrière renforcées pendant les 7 jours suivants   |
|   |                           | PCR-          | Cas non exclu | 2nd test RT-PCR, maintien éviction dans attente ( <i>sauf situation exceptionnelle</i> ) | Si 2ème test positif, maintien éviction et levée selon critères <i>supra</i><br>Si 2ème test négatif et DDS de moins de 7 jours, levée éviction avec respect strict des mesures hygiène et distanciation physique<br>Si 2ème test négatif et DDS de plus de 7 jours, maintien éviction jusqu'à 48h après disparition fièvre et amélioration état respiratoire   |
| Cas possible (symptomatique) immunodéprimé  | Eviction* et test RT-PCR  | PCR+          | Cas confirmé  | Maintien éviction  | 9 jours après le début des symptômes (reprise du travail le 10ème jour si disparition fièvre et amélioration état respiratoire depuis au moins 48h)<br>Et respect des mesures barrière renforcées pendant les 14 jours suivants   |
|   |                           | PCR-          | Cas non exclu | 2nd test RT-PCR, maintien éviction dans attente ( <i>sauf situation exceptionnelle</i> ) | Si 2ème test positif, maintien éviction et levée selon critères <i>supra</i><br>Si 2ème test négatif et DDS de moins de 7 jours, levée éviction avec respect strict des mesures hygiène et distanciation physique<br>Si 2ème test négatif et DDS de plus de 7 jours, maintien éviction jusqu'à 48h après disparition fièvre et amélioration état respiratoire   |
| Cas confirmé asymptomatique (détecté suite contact-tracing ou dépistage)                                    | Eviction*                 | PCR+          | Cas confirmé  | -  | 7 jours après la date du prélèvement (reprise du travail le 8ème jour)<br>Et respect des mesures barrière renforcées pendant les 7 jours suivants<br><i>Si personnel non remplaçable, possibilité dégradée de maintien en poste avec renforcement mesures précaution et hygiène</i>   |
| Cas confirmé asymptomatique (détecté suite contact-tracing ou dépistage) immunodéprimé                      | Eviction*                 | PCR+          | Cas confirmé  | -  | 9 jours après la date du prélèvement (reprise du travail le 10ème jour)<br>Et respect des mesures barrière renforcées pendant les 14 jours suivants<br><i>Si personnel non remplaçable, possibilité dégradée de maintien en poste avec renforcement mesures précaution et hygiène</i>   |
| Contact à risque** d'un cas confirmé (cas symptomatique ou non, contact dans le cadre professionnel ou non) | Eviction non systématique | -             | -             | -  | Si apparition de symptômes, cf. CAT "cas possible" <i>supra</i><br>Si doute sur possibilité du soignant à respecter mesures barrière dans ES/EMS, éviction selon les mêmes conditions que la population générale<br>Si maintien en poste, autosurveillance symptômes, test RT-PCR entre J5 et J7 du dernier contact (et au maximum à 7 jours du premier contact si celui-ci a persisté) et mesures strictes hygiène et distanciation physique |

\* Sauf situation exceptionnelle (ex. médecin de garde seul)

\*\* Contact à risque d'infection pour le professionnel de santé au sein de l'ES/EMS :

- o Un contact avec un patient porteur du SARS-CoV-2 si le soignant OU le patient ne porte pas de masque à usage médical
- o La réalisation sans masque FFP2 de gestes à risque d'aérosolisation (intubation, kinésithérapie respiratoire) à un patient atteint de COVID-19
- o Le contact prolongé (plus de 15 mn dans un espace confiné) avec un soignant porteur du SARS-CoV-2 sans masque à usage médical (pendant les pauses principalement).

**Situation 1 :**

**Professionnel avec symptômes clinique évocateur du COVID**

Prélèvement par test RT-PCR

Dans l'attente des résultats : **EVICTION** sauf situation exceptionnelle (ex : médecine de garde seul dans un service)

TEST NEGATIF

Nouveau Test PCR et dans l'attente :  
EVICTION sauf situation exceptionnelle

TEST NEGATIF et début des symptômes depuis moins de 7 jours

TEST NEGATIF et début des symptômes depuis + de 7 jours

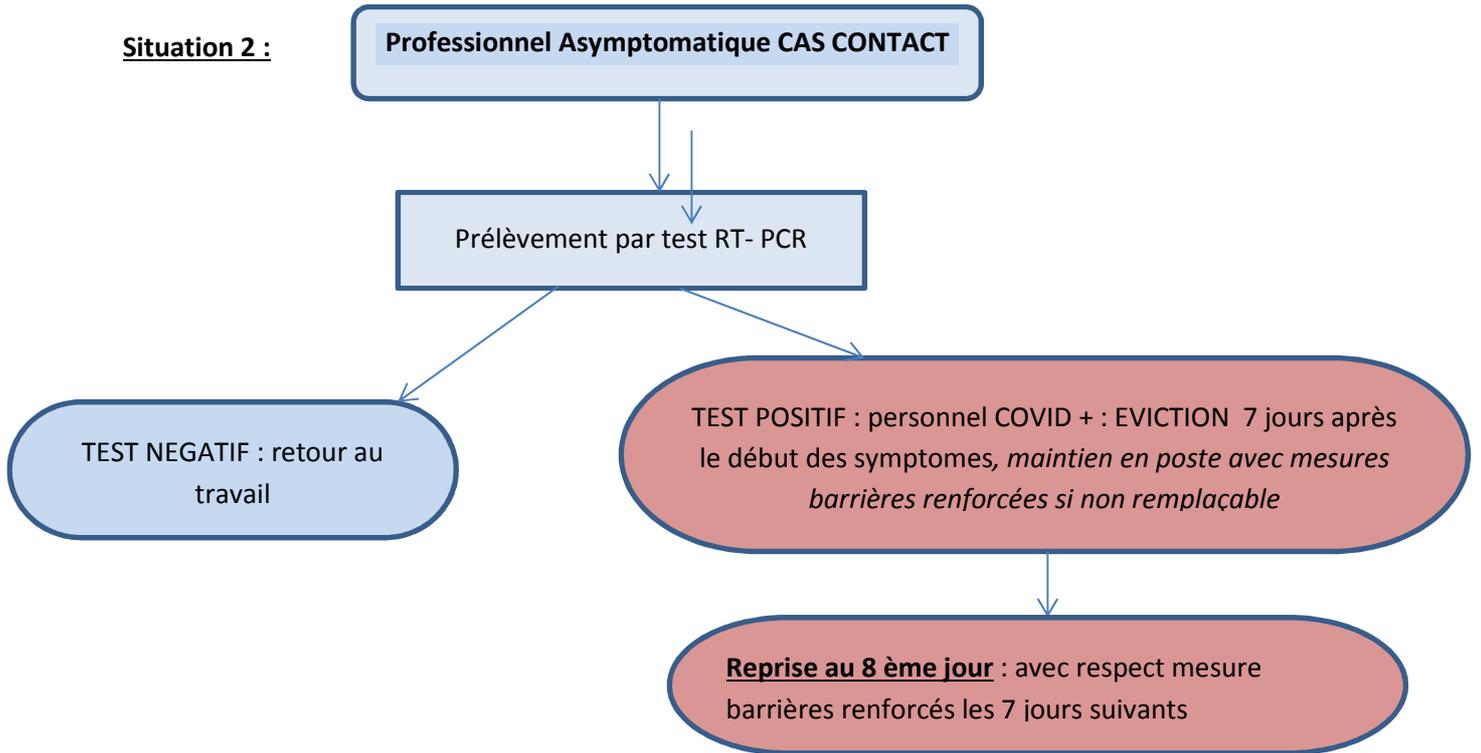
SEROLOGIE de RATTRAPAGE et EVICTION jusqu'à 48H après disparition de la fièvre et amélioration de l'état respiratoire

TEST POSITIF : personnel COVID + :  
EVICTION 7 jours après le début des symptômes (9 jours en cas d'immunosuppression)

Reprise du travail en respectant les mesures d'hygiène et de distanciation physique

**Reprise au 8<sup>ème</sup> jour** : si disparition fièvre et amélioration de l'état respiratoire depuis au moins 48H : avec respect mesure barrières renforcés les 7 jours suivants

**Situation 2 :**



**Situation 3**

